Les registres de langue : familier, courant, soutenu

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, « Vocabulaire et orthographe lexicale », « Réemployer son lexique et jouer avec les mots » (cinquième : distinguer les registres de langue) ; « Grammaire et orthographe grammaticale », « Observer et distinguer les registres de langue et ajuster ses choix au contexte » (cinquième, quatrième, troisième)

Une même idée peut se dire de plusieurs façons selon la situation. Reconnaître le registre d'un énoncé, en repérer les marques et justifier un choix de registre fait partie de l'analyse de la langue.

Ce que le jury attend

La première épreuve écrite comporte une étude de la langue et une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale (arrêté du 17 avril 2025 modifié, art. 18) ; l'exposé de la première épreuve d'admission peut porter, au choix du candidat, sur une notion en français. L'arrêté précise qu'il est attendu du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des connaissances du cycle 4. Le programme du cycle 4 demande, dès la cinquième, de distinguer les registres de langue et de les utiliser en s'ajustant au contexte, à l'écrit comme à l'oral. Nommer le registre d'un énoncé, en relever les marques (lexique, syntaxe) et justifier qu'il convient ou non à une situation est la démarche proposée par ce site pour s'y exercer.

Trois registres usuels

> **DÉFINITION**
>
> **Registre de langue** : place d'un énoncé ou d'un mot sur l'échelle des façons de s'exprimer. On en distingue généralement trois : le registre **familier**, le registre **courant** et le registre **soutenu** (TG, niveau I, p. 48).

La TG illustre les trois registres par trois mots de même dénotation. Elle précise que d'autres registres sont possibles, dans un continuum qui va du très vulgaire au très soutenu (TG, niveau II, p. 174). La notion est aussi nommée « niveau de langue » dans l'usage scolaire (TG, niveau I, p. 49). Cette double appellation compte pour la lecture des sujets : un énoncé qui parle de « niveau de langue » parle de la même chose.

EXEMPLE

Une même nouvelle, dite de trois façons :

- **familier** : « Son grand-père a crevé l'an dernier. »
- **courant** : « Son grand-père est mort l'an dernier. »
- **soutenu** : « Son grand-père a trépassé l'an dernier. »

Le fait annoncé est le même ; ce qui change, ici, c'est le vocabulaire (*crever*, *mourir*, *trépasser*). Dans le dictionnaire, *trépasser* est signalé comme vieilli ou littéraire.

Registre et connotation

Des mots qui désignent la même chose mais qui diffèrent par leur registre ont la même dénotation et des connotations différentes : familière, soutenue, mais aussi vulgaire (TG, niveau II, p. 174). Le registre est donc l'une des trois sources de la connotation, avec l'affectivité et les références culturelles (TG, niveau II, p. 173). Cette articulation est développée dans la notion dénotation et connotation. La synonymie, elle, renvoie aux relations de sens : des synonymes peuvent se distinguer par leur registre (TG, niveau I, p. 48).

Repérer les marques d'un registre

Le registre ne se lit pas seulement dans le vocabulaire. Le programme de 2020, encore appliqué en quatrième et en troisième à la rentrée 2026, invite à repérer ce qui détermine un niveau de langue (situation de communication, enjeu) et ce qui le caractérise : l'organisation du propos, le lexique et la syntaxe. Le programme de 2026 demande, pour sa part, de distinguer les registres et d'ajuster ses choix au contexte.

- **Les marques lexicales.** Le choix des mots : *crever*, *mourir*, *trépasser*.
- **Les marques syntaxiques.** La TG en relève plusieurs :
 - l'absence d'inversion du sujet dans une interrogation avec un adverbe interrogatif (« Pourquoi tu pars si tôt ? ») est caractéristique d'un registre familier ou de l'oral, par opposition à « Pourquoi pars-tu si tôt ? » (TG, niveau II, p. 68) ;
 - dans la langue orale, le pronom *on* tend à supplanter *nous* (TG, niveau II, p. 119) ;
 - une construction sans conjonction de subordination comme « J'espère il reviendra » ne se rencontre qu'à l'oral et dans un registre très relâché (TG, niveau II, p. 52) ;
 - certaines conjonctions, comme *non que… mais parce que*, relèvent d'un usage soutenu (TG, niveau II, p. 133).
- **L'organisation du propos.** Le programme de 2020 la compte parmi les traits qui caractérisent un niveau de langue. La TG note de son côté que les phrases atypiques, qui ne comportent

généralement pas de verbe conjugué, sont d'un usage assez fréquent dans la langue, notamment orale, dialoguée ou expressive (TG, niveau II, p. 80).

À RETENIR

- Trois registres usuels : familier, courant, soutenu ; d'autres existent, du très vulgaire au très soutenu.
- « Niveau de langue » = registre de langue dans l'usage scolaire.
- Deux mots de même dénotation peuvent différer par leur registre : c'est une connotation.
- Les marques d'un registre sont lexicales et syntaxiques.

Écrit, oral et choix du registre

Le programme de cinquième demande de comprendre les différences entre la grammaire de l'écrit et la grammaire de l'oral : registre de langue, syntaxe, langue écrite ou parlée plus ou moins normée, contexte d'énonciation. L'oral n'est pourtant pas synonyme de familier : la TG relie certaines constructions à la fois à un registre familier et à l'oral, deux notions qui se recoupent sans se confondre.

Les programmes fixent aussi des attendus d'emploi :

- en quatrième : identifier les différents registres, employer le registre courant, contrôlé, voire soutenu dans un oral scolaire et en exclure volontairement le registre familier ;
- en troisième : adapter son registre dans le cadre d'un oral scolaire, et comprendre que les écrivains peuvent employer **tous** les registres selon les effets recherchés sur le lecteur.

La conséquence pour l'analyse d'un texte est simple : un registre familier dans un roman n'est pas une « erreur » de l'auteur, c'est un choix. On cherche son effet : caractériser un personnage, rendre un dialogue, créer une proximité.

MÉTHODE

1. **Relever** le mot ou la construction qui fait hésiter sur le registre.
2. **Chercher l'équivalent courant** : comment le dirait-on le plus simplement ?
3. **Comparer** : le lexique, la syntaxe ou l'organisation du propos changent-ils ?
4. **Nommer le registre** : familier, courant, soutenu, éventuellement vulgaire.
5. **Rattacher au contexte** : qui parle, à qui, dans quelle situation ?
6. **Conclure sur l'effet** : pourquoi ce registre, pour ce personnage ou ce narrateur ?

Erreurs fréquentes

- **Confondre registre et correction.** Un énoncé familier n'est pas, par nature, une faute : il est approprié ou non à une situation.
- **Identifier un registre sur un seul mot.** Il faut chercher plusieurs marques, lexicales et syntaxiques.
- **Prétendre que l'oral est toujours familier.** La TG relie certaines constructions à « un registre familier ou à l'oral » : les deux ne se confondent pas.
- **Dire qu'il n'existe que trois registres.** Ce sont les trois usuels ; la TG évoque un continuum jusqu'au très vulgaire.
- **Oublier que « niveau de langue » est la même notion.** Les deux termes désignent la même chose dans l'usage scolaire.
- **Juger un auteur qui emploie un registre familier.** Les écrivains emploient tous les registres selon l'effet recherché.

Pour aller plus loin

La notion de dénotation et connotation explique comment le registre colore un mot. Les relations de sens précisent la synonymie, où le registre sert souvent de critère de distinction. Le quiz et les exercices de cette notion permettent de s'entraîner à nommer le registre d'un énoncé et à justifier ce choix.

Sources

1. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), modifié par l'arrêté du 20 août 2026 (NOR MENH2535277A), art. 18, A, 1° (première épreuve d'admissibilité : étude de la langue, lexique et compréhension lexicale), consulté le 05/11/2026
2. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Vocabulaire et orthographe lexicale, cinquième, « Réemployer son lexique et jouer avec les mots » ; Grammaire et orthographe grammaticale, « Observer, distinguer et employer à bon escient grammaire de l'écrit et grammaire de l'oral » : cinquième (différences entre grammaire de l'écrit et de l'oral), quatrième (identifier les registres, oral scolaire), troisième (écrivains et registres), consulté le 05/11/2026
3. La grammaire du français : Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 4.2.3 p. 48-49 (trois registres de langue, « niveau de langue ») ; niveau II, 4.4.3 p. 172-173 (connotation et registre) ; 4.4.4 p. 174 (registres de langue, continuum) ; p. 68 (interrogation sans inversion) ; p. 52, note 15 (construction orale relâchée) ; p. 119 (on et nous à l'oral) ; p. 133 (conjonctions d'usage soutenu) ; p. 80 (phrases atypiques), consulté le 05/11/2026
4. Programme du cycle 4 en vigueur à la rentrée 2020 (annexe 3 de l'arrêté du 9 novembre 2015, d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020, version consolidée Eduscol) ; encore appliqué en quatrième et troisième à la rentrée 2026, « Construire les notions permettant l'analyse et l'élaboration des textes et des discours » : observer les variations de la langue ; repérer ce qui détermine un niveau de langue (situation de communication, enjeu) et ce qui le caractérise (organisation du propos, lexique, syntaxe) ; Vocabulaire : « dénotation, connotation et niveaux de langue », consulté le 05/11/2026

Rédigée le 05/11/2026, vérifiée par un second relecteur le 05/11/2026.